UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Bulletin n°10 – Juin 2015

356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 – Montpellier
Tél: 04 67 58 49 29
Email: unafam34@wanadoo.fr
Site: www.unafam34.org

Sommaire

Page 1
• Le mot de la Présidente
• Conférence de Vincent Demassiet
Page 2
• Permanences
• Comment monter un dossier pour la MDPH
• Ecoute Famille
•Urgence psychiatrique
Page 3
• Le logement adapté reste insuffisant
• ça bouge à Sète
• Espoir Hérault
• Une expérience Innovante à Roubaix
• Page 4
•Programme Profamille
• Atelier d'entraide Prospect
• Condoléances
• A lire…

Les mots de la Présidente

Chers adhérents

La délégation souhaite avoir des liens privilégiés avec les adhérents. Nous remercions les familles qui ont répondu aux appels téléphoniques des bénévoles. Nous poursuivrons ces appels. Ils nous permettent de faire le point sur les besoins des proches et sur les accompagnements nécessaires pour que la personne handicapée soit stabilisée et puisse accéder à l'autonomie. Les prises en charge doivent encore progresser. Les bénévoles de l'association UNAFAM poursuivent le combat. Au niveau local, ils sont à l'écoute au téléphone et dans les différents lieux d'accueil.

Cordialement ,

Danièle Prevosti
présidente de l'UNAFAM Hérault

Conférence de Vincent Demassiet, entendeur de voix

Schizophrénie ou entente de voix Qu'est-ce que ça change?

Jeudi 18 juin 2015 à 18h
Espace Jacques 1er d'Aragon,
117 avenue des Etats généraux
34000 - Montpellier

Professionnels de la santé mentale et patients psychiatriques ont en commun d'avoir parfois du mal à trouver du sens aux expériences dites « psychotiques ». Voix (ou « hallucinations auditives »), visions (ou « hallucinations visuelles »), convictions non partagées (ou « idées délirantes »)… surviennent souvent sans mode d'emploi associé, jetant le trouble dans l'esprit des personnes directement concernées comme dans celui de celles qui les entourent et tentent de leur venir en aide.

Des études ont montré que, malgré les traitements médicamenteux, de nombreuses personnes continuent à entendre des voix qui les perturbent. Cela signifie que beaucoup ''d'entendeurs de voix'' ne sont pas soulagés de cette expérience pénible. En conséquence, nombreuses sont les personnes dont la vie est perturbée, avec un niveau de stress élevé. Elles héritent alors non seulement d'une « maladie » mais d'une impuissance contagieuse et leur vie semble leur échapper. Simultanément, nombre de professionnels sont frustrés lorsque les traitements ne donnent pas les résultats escomptés.

Permanences

Montpellier
RV à prendre au 04 67 58 49 29
• Au local, 356 rue Ferdinand de Lesseps, tous les mercredis de 14h30 à 18h
• A la Colombière, Espace éthique, tous les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h et 14h à 17h, sur RV
Béziers
Espace Camille Claudel, 2 rue Robert Rivetti (à coté de Conforama et Auchan) salle de réunion RdC
le 2° jeudi du mois de 14h00 à 16 h30.
Mèze
Mairie Annexe II (Ancienne Cave Coopérative), sur RV
Sète, sur RV
• Maison des Usagers, 2ème et 4ème lundi de 14h à 16h

Ecoute famille

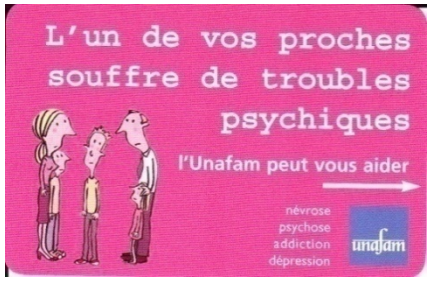

Vous pouvez appeler
des psychologues à votre écoute à l'Unafam National
01.42.63.03.03
des familles concernées dans les sections départementales
adresses sur le site
www.unafam.org
unafam
L'UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES

Urgence psychiatrique

04 67 33 22 93

Comment monter un dossier pour la MDPH

Le formulaire de demande peut sembler compliqué à remplir car il s'agit d'un formulaire unique quelle que soit la demande. Souvent les travailleurs sociaux qui aident les personnes à les remplir, cochent toutes les cases pour que toutes possibilités soient examinées. En fait, cette pratique ralentit considérablement l'instruction des dossiers car toute case cochée doit faire l'objet d'une évaluation par une équipe pluridisciplinaire qui n'est pas la même selon la demande.

Le formulaire de demande et le certificat médical sont disponible à la MDPH ou dans les CCAS. Ils peuvent être également téléchargés sur le site de la MDPH : http://www.mdph34.fr/fr/telechargements/nos-formulaires.html.
Il est recommandé de remplir également le formulaire de parcours scolaire et professionnel.
• Pour une demande d'**AAH** (Allocation adulte handicapé), cocher AAH et RQTH mais pas CPR (Complément de ressources) qui n'est accordé que dans des conditions très exceptionnelles. Dans le dossier médical, il faut que soit mentionné la difficulté ou l'incapacité à travailler (Restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi).
• Pour une demande de **carte de priorité**, cocher et argumenter dans la page du projet de vie. La pénibilité à la station debout est appréciée par un médecin de l'équipe pluridisciplinaire en fonction des effets de son handicap sur la vie sociale du demandeur. Il est bon que la demande figure sur le certificat médical, insister sur la pénibilité psychique et ses conséquences sur le règlement des problèmes administratifs.
• Pour une demande d'**ORP** (Orientation professionnelle), il est important de remplir bien précisément le projet de vie.
• Pour être éligible à la **PCH** (Prestation de Compensation au Handicap), il faut présenter un handicap majeur (ce n'est pas le cas de nos proches) ou deux handicaps graves (à argumenter dans le projet de vie). On peut citer: (1) troubles de la cognition: mémoire, organisation, concentration; (2) troubles de l'humeur: période récurrente de dépression sévère; (3) troubles émotionnels: stress; (4) troubles relationnels: repli sur soi. Beaucoup de dossiers ne sont pas examinés en CDAPH car considérés comme non éligibles selon le critère cité plus haut. Pour obtenir **l'aide humaine**, une condition supplémentaire s'ajoute: avoir une difficulté grave pour la réalisation d'au moins deux actes parmi toilette, habillage, alimentation, déplacement. Il faut insister sur le besoin de stimulation, d'accompagnement et de surveillance pour les actes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien dans une logement autonome dans le projet de vie et sur le certificat médical. Attention, l'aide humaine dans le cadre de la PCH **ne** concerne **pas** le ménage qui est pris en charge par le CCAS en fonction des conditions de ressource.

Les délais d'attente sont de plus en plus élevés, huit à neuf mois en moyenne. Il est possible de demander un examen du dossier en urgence sur la base d'une certificat médical dans le cas d'un changement de vie qui justifie un accompagnement en urgence (Décès d'un parent, par exemple).

N'hésitez pas à prendre RV avec les bénévoles de l'Unafam qui peuvent vous aider à remplir le dossier à nos permanences de Montpellier, Béziers, Sète, Mèze mais aussi dans les CCAS de Aniane, Fabrègues, Teyran

Le logement adapté reste insuffisant

L'accès à un logement adapté aux personnes en souffrance psychique reste la préoccupation principale des familles qui hébergent souvent leur proche faute de structures susceptibles de l'accueillir. Entre les établissements médico-sociaux où, d'une part, les listes d'attente sont très longues et où, d'autre part, la prise en charge peut paraître contraignante par rapport aux besoins spécifiques des personnes et le logement ordinaire où, au contraire, les personnes sont exposées à l'isolement et à la solitude du fait même de leurs troubles, il manque de lieux de vie intermédiaires offrant à la fois la sécurité d'une vie partagée et l'ouverture vers la cité. Partout en France, des initiatives individuelles naissent pour inventer des modèles où des personnes fragiles pourraient trouver une stabilité. On peut citer le Réseau IAF (Invités au festin) qui vient d'être un des 15 lauréats de «La France s'engage», programme présidentiel pour promouvoir des projets socialement innovants, pour son projet d'essaimage du concept de psychiatrie citoyenne des IAF. La philosophie mise en œuvre dans cette expérience ouverte et non-stigmatisante, s'appuie sur les 4 principes fondateurs de la démocratie : la fraternité et non l'exclusion, l'égalité et non l'assistanat, la liberté et non l'enfermement, la solidarité économique et non l'individualisme. Elle veut développer la pleine citoyenneté de tous pour un mieux vivre ensemble.

Ça bouge à Sète

Jean-Claude, un de nos bénévoles résidant à Sète, y a ouvert une antenne. Une convention a été signée avec l'Hôpital de Sète où un nouvel accueil sur rendez-vous a lieu à la Maison des Usagers. N'hésitez pas à prendre contact et pourquoi pas, participer à son action. Un groupe de réflexion sur le logement s'est également mis en place sur le modèle d'un habitat partagé grâce à Ken, architecte, dont le frère souffre de troubles psychiques.

Espoir Hérault

Espoir Hérault a changé de Président. Henri Blachère a laissé sa place à Bernard Lemoine. L'Unafam remercie Henri Blachère qui a longtemps œuvré pour développer le logement pour les personnes en difficulté psychique. C'est à son initiative que le projet de Résidence Accueil « La Bastide » à Grabels a vu le jour. D'autres projets sont en cours et nous souhaitons à la nouvelle équipe de continuer sur cette belle lancée.

Une expérience de logement innovante à Roubaix

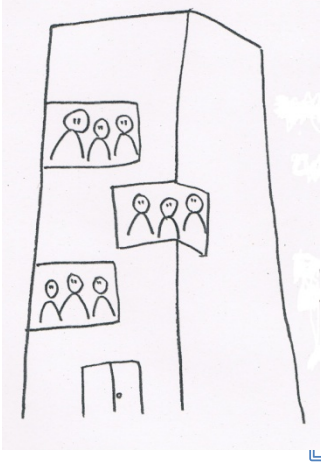

L'association Interval a mis en place à Roubaix une solution de logement en **habitat partagé** pour les personnes en difficulté psychique. Trois appartements (T4 et T5) situés dans le même immeuble sont loués par l'association à un bailleur social et sous-loués. Chaque appartement est une colocation de 3 individus et les trois appartements constitue une unité de vie où les pièces, à l'exception des chambres, sont à usage collectif : une salle à manger, un espace loisir, un espace buanderie… C'est une structure légère qui favorise l'autonomie des résidents. Comme en milieu ordinaire, ils assurent à tour de rôle la vie quotidienne avec l'aide d'auxiliaires de vie. Le dispositif est de petite taille, ce qui permet une vie de groupe, dans le respect de la liberté individuelle.

Programme Profamille

Le programme **Profamille** est un groupe de soutien à l'entourage des patients, basé sur l'écoute, les aspects pédagogiques et éducatifs, relatifs aux troubles psychotiques rencontrés dans la schizophrénie. Dr Jérôme ATTAL, Dr Alexandra CARRE, Dr Pascale CLEMENT. Le programme est mis en œuvre au CHRU de Montpellier. La formation dure 4 mois tous les lundis de 13h30 à 18h.

Contact: Pascal Mallau,
p-mallau@chu-montpellier.fr

Atelier d'entraide Prospect

Le prochain Atelier d'entraide **Prospect** aura lieu les 25 et 26 Septembre et le 10 octobre 2015 au local de Montpellier. Il sera animé par Béatrice van den Hove et Muriel Thiaumond.

Condoléances

M. André Beluche nous a quitté. Il était adhérent depuis 30 ans à l'Unafam où il était bénévole, très investi de le secteur médico-social. L'Unafam présente ses condoléances à la famille.

A lire …

« Borderline retrouver son équilibre » Dominique Page chez Odile Jacob

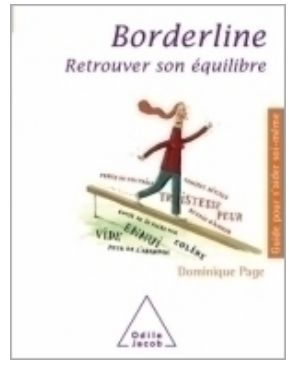

Dominique Page est responsable d'une unité de thérapie comportementale et cognitive à l'hôpital de Prangin en Suisse. Ce livre est conseillé par Christophe André.
C'est un guide qui offre des outils pour mieux gérer ses émotions, organiser ses pensées et avoir une meilleure communication avec les autres et l'entourage. La prise de conscience totale permet à la personnalité qui souffre du trouble borderline de trouver les outils de restructuration cognitive, de développer une qualité de vie qui éloigne souffrance et solitude.

« Son cri à l'aube » Marie Corten aux Editions Violaine

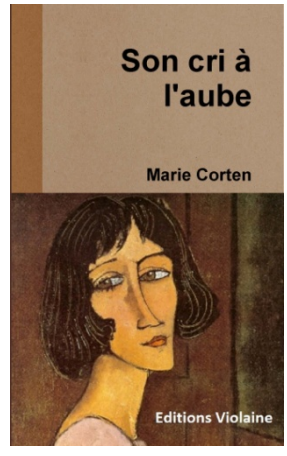

La seule fille de la fratrie, Marie, raconte. Une vie de famille brisée par la Seconde Guerre mondiale : Victor, père prisonnier qui ne verra pas grandir ses trois premiers enfants, la jeune mère enceinte, Emma, qui pleure la mort des proches qui ne reviendront plus. Emma vit dans l'ombre de Victor, son mari. Elle le suit en Afrique alors qu'elle préférerait rester en Belgique avec sa famille. Emma déclenche une maladie psychique dans un milieu hostile et étranger pour cette mère de famille qui est obligée de se séparer de ses enfants scolarisés et qui vit une immense solitude et une grande souffrance. La maladie maternelle provoque souffrance et culpabilisation chez les enfants qui s'interrogent encore à l'âge adulte.